



CONSEIL DE QUARTIER

# Rapport annuel 2020

# 1. MOT DU PRÉSIDENT

Dire que 2020 fut une année particulière est un euphémisme. Avec la première vague de COVID-19 et la fermeture du Québec au 13 mars 2020, les activités régulières du conseil de quartier ont connu, à défaut d'un meilleur terme, un certain ralentissement.

Ainsi, d'un côté, les séances comme telles ont été d'abord annulées (mars à mai), puis sont passées en mode virtuel - d'abord en huis clos (juin 2020), puis devant public (dès septembre), alors que l'assemblée générale annuelle de 2019, elle, se voyait aussi reportée en octobre. D'un autre côté, certains projets du conseil de quartier sont aussi passés à la « trappe de la COVID-19 ». Dans un cas, cette trappe était - heureusement! - accompagnée d'une possibilité de report (l'événement de distribution d'arbres et d'arbustes, qui était prévu pour mai 2020, et qui sera plutôt offert en mai 2021). Pour sa part, le projet de bac à jouets en libre-service développé par le conseil de quartier, déjà placé dans une situation complexe de par les enjeux associés à son financement, pourrait bien devoir être mis de côté en lien avec la COVID-19 (voir encadré 1.1). Cela étant dit, le recul connu sur ce projet n'a pas empêché le conseil de quartier du Vieux-Limoilou et ses administrateurs et administratrices de continuer d'avancer, et de mener initiatives et réflexions autour de l'évolution du quartier. On peut penser notamment au dépôt des *Recommandations stratégiques 2020-2025* du conseil de quartier. Ou encore, en matière d'actualités, c'est des dossiers de nature environnementale et patrimoniale qui ont pris l'avant-plan en 2020 : le projet de 3e Lien, le projet Laurentia, et le dossier de l'Église Saint-Charles de Limoilou. Cela, sans oublier une mobilisation conjointe du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, avec ses homologues de Maizerets et de Lairet, pour revendiquer une meilleure couverture médicale de première ligne dans le secteur Limoilou.

À noter que le spectre de Laurentia et du 3e Lien a mobilisé une forte opposition de la part de la population locale, autant que force d'inquiétudes face aux conséquences pressenties de la mise en place de ces infrastructures à proximité du quartier. L'opposition à Laurentia s'est donc poursuivie, au fil des différentes étapes de consultation de l'ACEE sur le projet, alors que les administrateurs et administratrices ont continué d'investir temps et effort afin de se documenter, de s'informer et de réagir aux diverses analyses. Le dossier de l'église Saint-Charles de Limoilou aura, lui, mené le conseil de quartier à se joindre à la Société historique de Limoilou ainsi qu'à Espace d'initiatives à déposer une demande de classification de ce bâtiment patrimonial, afin d'en renforcer la protection, autant que d'ouvrir la porte à de nouvelles options de financement aux organismes qui en font la gestion.

Enfin, le conseil de quartier a aussi tenté, en 2020, de répondre à l'appel lancé par le Maire de Québec, Régis Labeaume, quant au développement d'activités réconfort, proposant ainsi pour l'hiver 2020 un premier concours de lumière, ainsi qu'une chasse aux lutins, et une bande dessinée déambulatoire offerte sur la 3e Avenue.

Bonne lecture !

*Raymond Poirier, président, conseil de quartier du Vieux-Limoilou*

## 1.1 Les difficultés associées au projet de bac à jouet en libre-service : survol

En 2020, le projet de bac à jouets en libre-service développé par le conseil de quartier, déjà dans une situation complexe pour son financement, a essentiellement « frappé un mur » avec la COVID-19, ce qui pourrait amener celui-ci à devoir être mis de côté. On vous propose ici un petit retour en arrière sur les diverses étapes associées à la recherche de financement de ce projet, après la production d'un document de base - incluant argumentaire, descriptif, budget et autres informations, réalisé conjointement avec des parents du quartier et des experts en animation et accompagnement de l'enfance.

Après un dépôt en 2019 dans le cadre des budgets d'initiatives rendu disponibles aux conseils de quartier, il était ressorti que le Service de l'interaction citoyenne n'avait pas le droit de financer des projets qui s'insèrent de façon permanente ou éphémère à l'intérieur d'espaces qui étaient de la juridiction d'autres services. De ce fait, puisque le projet devait prendre corps dans le parc Ferland, celui-ci devait ainsi obligatoirement obtenir financement de la part du Service des loisirs. Toutefois, comme le seul service habilité à offrir un financement aux conseils de quartier est le Service d'interaction citoyenne, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou avait dû, en début d'année 2020, aller chercher un nouveau partenaire reconnu par la Ville et le Service des loisirs afin d'effectuer le dépôt formel du projet. L'Initiative 1-2-3 Go! Limoilou a dû, compte tenu de l'incertitude quant à la pérennisation de sa structure, se retirer de l'initiative, et le conseil de quartier a développé un partenariat avec la Joujouthèque Basse-Ville, qui a accepté de reprendre le projet, et d'en faire un dépôt formel en son nom auprès du Service des loisirs de la Ville de Québec en février 2020.

En raison de la COVID-19, le Service des loisirs n'a toutefois pas évalué le projet - ni offert de le reporter sans contraintes pour l'organisme porteur, et a tout simplement refusé celui-ci. Puisque le nombre de demandes qui peuvent être effectuées par un organisme est limité sur une base annuelle, et considérant que les circonstances ayant amené son refus d'évaluation par le Service des loisirs persistent, le projet n'a pas été soumis à nouveau par la Joujouthèque en 2021, et le financement obtenu pour le projet par le biais du Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse Desjardins de Limoilou a ainsi dû être retourné.

Est-ce que la COVID-19 aura ainsi sonné le glas d'un projet souhaité par les parents du Vieux-Limoilou, développé de longue haleine et avec force d'argumentaire par le conseil de quartier, soutenu par plusieurs partenaires du milieu? Évidemment, j'espère que non : mais il est difficile toutefois d'envisager, dans les circonstances, et devant les nombreuses contraintes associées à son dépôt, un avenir rayonnant pour cette initiative. Au final, cette démarche de près de deux ans, rattachés à des demandes budgétaires limitées (moins de 10 000\$), montre bien la complexité à laquelle peuvent se buter des conseils de quartier dans le développement et la mise en oeuvre d'initiatives autonomes, qui ne s'inscrivent pas dans le cadre d'un programme précis ( par exemple la Stratégie de sécurité routière), et qui relèvent d'autres services de la Ville de Québec que le Service d'interaction citoyenne.

## 2. SOMMAIRE DU CONTENU

1. **Mot du président**
  - 1.1 Les difficultés associés au projet de bac à jouets en libre-service : survol
2. **Sommaire du contenu**
3. **À propos du conseil de quartier du Vieux-Limoilou**
  - 3.1. Liste des administrateurs et administratrices 2019
  - 3.2 Public présent lors des assemblées
  - 3.3 Présence d'intervenants externes lors des assemblées
  - 3.4 Consultations publiques
  - 3.5 Résolutions adoptées par le conseil de quartier
  - 3.6 Mémoires déposés par le conseil de quartier
    - 3.6.1 Consultations sur la Stratégie de sécurité routière
    - 3.6.2 Zone d'innovation Littoral Est / site de l'ancien dépôt à neige
    - 3.6.3 Politique de participation citoyenne
    - 3.6.4 Vision Hamel-Laurentienne
4. **Comités externes auxquels participe le conseil de quartier**
  - 4.1. Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles
  - 4.2. Comité de vigilance des activités portuaires
  - 4.3. Comité de cohabitation Port-Communauté
  - 4.4. Comité sur l'étude de la qualité de l'air en basse-ville
  - 4.5. Comité de bon voisinage du Réseau structurant de la Capitale
  - 4.6. Table de concertation Vélo des conseils de quartier
  - 4.7 Comité de travail sur la sécurité routière 18e Rue / 4e Avenue
  - 4.8 Table citoyenne Littoral Est
  - 4.9 Consultations sur une Vision d'aménagement pour le secteur de la 1re Avenue
5. **Projets et initiatives pilotés par le conseil de quartier**
  - 5.1 Recommandations stratégiques 2020-2025
  - 5.2 Projets réconfortants du conseil de quartier pour l'hiver 2020-2021
  - 5.3 Bac à jouets en libre-service au parc Ferland
  - 5.4 Distribution d'arbustes et de plantes
  - 5.5 Demande de classification de l'église Saint-Charles de Limoilou
  - 5.6 Projet présenté dans le cadre de la Stratégie de sécurité routière
  - 5.7 Couverture médicale de première ligne dans le secteur Limoilou
6. **États financiers 2020**

### 3. À PROPOS DU CONSEIL DE QUARTIER

Interlocuteur privilégié de la Ville de Québec, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou est notamment appelé à :

- Émettre des recommandations sur les projets de modification aux règlements d'urbanisme dans le quartier ou tout projet touchant le quartier qui leur est soumis par la Ville;
- Tenir des séances de consultation publique;
- Transmettre leur avis au Conseil de ville ou au Conseil d'arrondissement sur toute matière concernant le quartier;
- Bonifier l'offre de service et contribuer à la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier.

Le conseil d'administration du conseil de quartier est composé de 11 personnes qui se répartissent de la façon suivante : 4 femmes et 4 hommes élus par la population du quartier pour un mandat de deux ans; 3 personnes nommées par les administrateurs élus, pour un mandat expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle. La conseillère municipale est membre d'office du conseil d'administration sans droit de vote.

Le conseil de quartier Vieux-Limoilou représente environ 18 000 citoyens et citoyennes.

#### 3.1 Liste des administrateurs et administratrices 2020

Au fil de l'année 2020, c'est 13 administrateurs et administratrices bénévoles, dans des postes élus ou cooptés, qui ont assumé diverses fonctions au sein du conseil de quartier du Vieux-Limoilou - soit dans le cadre de son fonctionnement, soit dans la participation à divers comités ou dans le cadre de diverses démarches de consultation. .

Par ordre alphabétique –

##### Membres votant :

APOLLON, Pascal	Vice-président	LACHANCE, Sébastien	Administrateur
BRASSARD-HALLÉ, Aude	Administratrice	LUSSIER, Isabelle	Administratrice
CLAVEAU, Martin	Trésorier	MARIER-DIONNE, Pascal	Secrétaire
CYR, Camille	Administratrice	MOFFET, Julie	Vice-présidente
HUDON, Ghislain	Administrateur	POIRIER, Raymond	Président
GUÉRIN-GIRARD, Marie-Soleil	Administratrice	RAMIREZ, Marjorie	Administratrice
GOSSELIN, Michaël	Administrateur		

##### Membre non votant :

VERREAULT, Suzanne	Conseillère municipale, district Limoilou
--------------------	---

### 3.2 Public présent lors des assemblées 2020

De façon générale, sur 6 mois (considérant l'annulation de 3 séances et la tenue d'une séance à huis-clos), on parle d'une médiane de 11,5 personnes présentes aux assemblées, en sus des administrateurs et administratrices du conseil de quartier, de même que des observateurs réguliers (conseillère municipale, conseillère en interaction citoyenne, secrétaire de rédaction).

Il est en effet à noter que les séances de mars, avril et mai 2020 ont été annulées dans la foulée de la pandémie de COVID-19, le temps de laisser à la Ville de Québec la possibilité de valider et mettre en place des modes virtuels pour la présentation des séances. Afin de permettre une saine transition vers le mode virtuel par le Service de l'interaction citoyenne, la séance de juin 2020 a été tenue à huis-clos. Les séances de 2020 (septembre à décembre) ont eu lieu en visioconférence, par le biais de la plateforme Zoom, avec présence du public.

#### Présence mensuelle :

- Janvier : 1
- Février : 8
- Juin : (*huis clos*)
- Septembre : 15
- Octobre : 15
- Novembre : 7
- Décembre : 23

### 3.3 Présence d'intervenants externes lors des assemblées

Plusieurs intervenants ont été invités par les administrateurs du conseil de quartier à venir présenter dans le cadre des assemblées régulières de 2020 :

- Septembre 2020 : **Présentation de l'appel à projets de verdissements des ruelles de Limoilou**, par Ghislain Breton, chargé de projet, Ville de Québec;
- Décembre 2020 / **Échange autour du dossier de l'église Saint-Charles de Limoilou avec la participation de représentants et représentantes de Machine de cirque** : Vincent Dubé, directeur général et artistique, Carole Thibault, directrice adjointe, et Raphaël Dubé, cofondateur;
- Décembre 2020 / **Présentation de trois projets pilotés par Votepour.ca auxquels contribue le conseil de quartier du Vieux-Limoilou**, par Marc Jeannotte, cofondateur, Votepour.ca (carbonneutralité des ménages du Vieux-Limoilou; projet de plateforme de consultation en ligne; Rendez-vous Limoilou et l'isolement en temps de COVID-19)

### 3.4 Consultations publiques

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a été invité à donner son avis à quatre reprises, en 2020, à la demande du Service de l'interaction citoyenne, dans le cadre de consultations publiques ou de demandes d'opinion.

- **Consultation publique concernant la zone 19021Mc (1)**

Adoption du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 19021Mc, R.C.A.1V.Q. 385 (Église Saint-François-d 'Assise) - District Limoilou - Quartier du Vieux-Limoilou.

[Rapport de consultation](#)

- **Demande d'opinion concernant la zone 19021Mc (2)**

Adoption du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 19021Mc, R.C.A.1V.Q. 394 (Église Saint-François-d 'Assise) - District Limoilou - Quartier du Vieux-Limoilou.

[Rapport de demande d'opinion](#)

- **Demande d'opinion concernant la Maison Oxygène**

La modification au Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme (projet de modifications R.C.A.1V.Q. 384) vise à autoriser l'organisme Maison Oxygène Vers l'Autonomie à occuper une partie du bâtiment situé au 1595, 3e Avenue.

[Rapport de demande d'opinion](#)

- **Demande d'opinion concernant les escaliers en marges et tabliers de manoeuvre**

Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme règlement sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier du Vieux-Limoilou en regard de l'empiétement d'un escalier en cour avant et de l'aménagement d'un tablier de manoeuvre, R.C.A.1V.Q. 398.

[Rapport de demande d'opinion](#)

### 3.5 Résolutions adoptées par le conseil de quartier

Plusieurs résolutions ont été adoptées en 2020 par le conseil de quartier du Vieux-Limoilou. La plupart d'entre elles ont obtenu réponse à la date de l'assemblée générale 2021.

- **Résolution concernant les options de déneigement au bénéfice d'une piste cyclable hivernale le long de la rivière Saint-Charles**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou suggère à la Ville de Québec d'évaluer d'autres options de déneigement et les coûts qui y seraient associés qui permettrait de déneiger une portion du circuit cyclable de la rivière Saint-Charles afin de favoriser les déplacements actifs et le vélo d'hiver entre les quartiers Saint-Roch, Saint-Sauveur, Vanier, et Vieux-Limoilou.

#### **Suivi obtenu /**

Le conseil de quartier a obtenu réponse détaillée du Service de la planification et soutien de l'entretien des voies de circulation. Voici les principaux constats ressortis de ladite réponse :

- La hauteur des ponts est insuffisante pour que la machinerie y circule. L'équipement devrait monter au-dessus des deux ponts pour redescendre de l'autre côté;
- Les accès sont adéquats et il y a de l'espace pour la neige (sauf au parc Lairer);
- Il y a un pont au parc Cartier-Brébeuf qui appartient à Parcs Canada. Sa capacité portante est inconnue en regard du passage de la machinerie;
- Le déneigement de la piste dans la section parc Lairer n'est pas recommandé, car manque d'espace important pour stocker la neige;
- Il y a un chantier actuellement pour l'ajout d'une passerelle près de la rue de la Briqueterie. Ce chantier coupe la piste cyclable et impose un détour assez long via la 1<sup>re</sup> Avenue et la rue de la Briqueterie. Donc le présent hiver ne serait pas approprié pour débiter le déneigement.
- Après discussion avec l'ingénierie, « bien qu'aucun sondage ne soit disponible, en raison de l'année de construction de la piste et du sol en place, il y a un risque de soulèvement au gel possiblement différentiel et une perte de capacité portante au printemps lors du dégel. Si les opérations sont arrêtées relativement tôt au printemps, on peut limiter ce risque » ce qui n'est pas le cas pour nos opérations.
- Pour le soulèvement au gel, la piste cyclable peut supporter des déformations, mais sa durée de vie sera réduite.

Ainsi, en raison du chantier en cours et des différentes contraintes, il n'était pas recommandé de procéder au déneigement de la piste cyclable à l'hiver 2020. Il pourrait toutefois être possible de réévaluer la situation pour l'hiver 2021-2022, et impliquer les équipes de l'ingénierie qui ont, depuis peu, la responsabilité de l'actif pistes cyclables.

- **Résolution concernant la fréquence ciblée de desserte du tramway pour le quartier Vieux-Limoilou**

Le conseil d'administration demande au Bureau de projet du Réseau de transport structurant de la Capitale d'évaluer l'option d'un parcours de la ligne courte du tramway desservant le pôle d'échanges Sainte Foy jusqu'à la 41<sup>e</sup> Rue.

**Suivi obtenu /**

Le conseil de quartier a obtenu réponse détaillée du bureau du Comité exécutif concernant cette demande. Essentiellement :

« La fréquence de desserte du tramway aux huit minutes a été déterminée comme répondant suffisamment aux besoins de la clientèle du secteur est de la ville de Québec. Si elle pourra être réévaluée au fil du temps en fonction de l'évolution des besoins, elle est suffisante à ce stade et offrira des gains de fluidité et de temps de déplacement pour les résidents en provenance ou à destination des quartiers Vieux-Limoilou, Lairet et Maizerets.

Une capacité supplémentaire est nécessaire aux pôles d'échanges de Sainte-Foy et de Saint-Roch, et entre les deux, pour gérer des flux de déplacements plus importants, ce qui explique la fréquence aux quatre minutes.

Des gains de fluidité et de temps. Le tramway, qui remplacera le Métrobus dans la 1<sup>re</sup> Avenue, sera l'option la plus rapide de déplacement du réseau structurant de transport en commun. Il circulera dans une voie exclusive et aura la priorité de passage aux feux de circulation. Le tramway constitue la colonne vertébrale du réseau structurant sur laquelle se rabattront les divers parcours de transport en commun, remodelés pour être mieux connectés entre eux. Les gains de fluidité et de temps de déplacement projetés sont donc attribuables à la performance du tramway et au redéploiement des parcours.

Les considérations que vous soulevez - la forte demande actuelle et projetée pour le transport en commun et le niveau d'activité élevé - sont autant de raisons qui ont renforcé le choix de faire passer le tramway dans la 1<sup>re</sup> Avenue, pour desservir des quartiers densément peuplés. C'est là que le potentiel de desserte est optimal.

Quant à l'indice de défavorisation matérielle ou sociale très élevé qui prévaut dans les quartiers Vieux-Limoilou, Lairet et Maizerets, il fait partie de nos considérations constantes dans l'élaboration du réseau structurant, pour un projet inclusif qui facilite l'accès physique et économique pour tous. Le transport en commun est déterminant dans la lutte contre les inégalités sociales. »

- **Résolution concernant la sécurité des déplacements sur la 18e Rue**

Le conseil d'administration reçoit de façon favorable la proposition de la Ville de Québec visant à former un comité de travail sur la 18e Rue et compte y participer; demande à ce que des mesures – et des budgets en ce sens – soient prévues à court terme, afin que des mesures de mitigation temporaires ou permanentes, en fonction des travaux du comité ou selon les évaluations des experts de la Ville, puissent être mises en place dès le printemps 2020; et rappelle à l'administration municipale qu'il y a urgence d'agir quant à cette artère.

**Suivi obtenu /**

Le conseil de quartier a été invité par la Ville de Québec à participer à un comité sur la mise en place d'aménagements sécuritaires sur la 18e Rue.

- **Résolution concernant la traverse piétonne située à l'intersection de la 8e Avenue et de la 12e Rue**

Le conseil d'administration se questionne quant à la volonté de la Ville de Québec de ne pas placer un stop à l'intersection de la 8e Rue et de la 12e Rue pour les automobilistes allant du nord vers le sud, à l'image de ce qui est demandé aux automobilistes allant en sens inverse; et demande à ce qu'une signalisation plus importante quant à la traverse piétonne soit mise en place, de façon à sécuriser les déplacements piétons en saison hivernale.

**Suivi obtenu /**

Le conseil de quartier a obtenu réponse de la part du Service des transports et de la mobilité intelligente :

« Dans le cadre de la nouvelle stratégie en sécurité routière, la Ville s'est engagée à revoir la signalisation de tous les passages de piétons, afin de répondre aux nouvelles normes du Ministère du Transport du Québec. Toutefois, au mois de juillet 2019, une zone de stationnement interdit a été instaurée dans l'intersection pour améliorer la visibilité du passage. »

- **Résolution concernant la circulation piétonne sur la 1re Rue**

Le conseil d'administration se demande quel est l'échéancier et la teneur des travaux qui sont actuellement menés afin d'améliorer l'intersection 1re Rue / 8e Avenue au profit des piétons et des cyclistes; suggère que l'intersection 1re Rue / 9e Avenue soit également réaménagée en ce sens; réitère ses inquiétudes en ce qui a trait à la traverse piétonne menant à l'entrée du parc D'Iberville, et suggère de bonifier la signalisation autour de celle-ci ou des aménagements tel le rétrécissement des voies afin de la mettre plus en évidence.

### **Suivi obtenu /**

Le conseil de quartier a obtenu réponse du Service de transport et mobilité intelligente : « Concernant l'amélioration de l'intersection de la 1<sup>re</sup> Rue et de la 8<sup>e</sup> Avenue, la Ville, comme à chaque année au printemps, va dévoiler ses projets en lien avec le réseau cyclable. À ce moment, les informations vont être disponibles. À noter qu'un feu de piéton a été ajouté à l'approche sud de l'intersection au mois de décembre 2019. Pour l'intersection de la 1<sup>re</sup> Rue et de la 9<sup>e</sup> Avenue, la Ville n'a pas de projet dans l'immédiat. Pour l'accès au parc d'Iberville à l'intersection de la 1<sup>re</sup> Rue et de la 7<sup>e</sup> Avenue, il est prévu dans le cadre de la nouvelle stratégie routière de revoir tous les passages piétons, afin de les rendre conformes aux nouvelles normes du MTQ. À noter que l'accès au parc va être amélioré. »

- **Résolution concernant les impacts de la diminution des heures travaillées par les brigadiers scolaires**

Le conseil d'administration s'inquiète quant aux impacts de la baisse d'heures de présence des brigadiers scolaires sur la sécurité des écoliers et écolières lors de leurs déplacements quotidiens, le matin, le midi et le soir; et demande à avoir plus d'informations sur les raisons expliquant cette diminution d'heures.

- **Résolution concernant les inquiétudes du conseil de quartier quant à un éventuel 3<sup>e</sup> Lien dans le centre-ville de Québec**

Le conseil d'administration demande à ce que la Ville de Québec et le Gouvernement du Québec tiennent compte des impacts négatifs potentiels d'un tel projet pour la population des quartiers centraux, tant en lien avec les questions environnementales que les impacts sur la circulation; demande à ce que les impacts d'un tel projet lié à la santé publique et à la qualité de l'air pour la population des quartiers centraux soient mis de l'avant de façon prioritaire, comparativement aux impacts sur la fluidité du transit automobile; et demande que la Ville de Québec et le Gouvernement du Québec expliquent clairement quels sont les gains réels d'un tel projet pour les résidents et résidentes des quartiers centraux, si ce projet n'est pas limité à une desserte de transport en commun.

- **Résolution concernant une étude de besoin quant à l'usage de stationnement arrière de la bibliothèque Saint-Charles**

Le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou demande à la Ville de Québec d'amorcer une réflexion concrète quant à la transformation du stationnement de la Bibliothèque Saint-Charles afin de contribuer de façon formelle à sa volonté de verdir les ruelles du quartier.

Parmi les moyens ou approches pouvant être évalués, et en prenant en considération la volonté de la Ville de Québec de conserver le stationnement, en tout ou en partie, le conseil de quartier suggère de prendre en considération, par exemple, les possibilités suivantes :

- La réduction du nombre de cases de stationnement (exemple : passer de 6 à 3 cases) et mise en place d'une zone de stationnement de courte durée à proximité;
  - La transformation de l'asphalte en dalles alvéolées ou en préconisant l'usage 15 d'autres types revêtements permettant de générer verdure et fraîcheur;
  - La mise en œuvre d'une mixité d'usage, entre été et hiver, entre un espace transformé en saison estivale, et un stationnement traditionnel à l'arrivée de l'hiver.
- 
- **Résolution concernant la valeur patrimoniale de l'église Saint-Charles de Limoilou**

Le conseil d'administration résout que l'église Saint-Charles de Limoilou doit être préservée et protégée; et compte se mobiliser afin d'amorcer des mesures visant à en assurer la sauvegarde et la pérennisation par toute action jugée nécessaire, dans le respect de son cadre d'opération.

- **Résolution concernant le projet Laurentia**

Le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou demande à la Ville de Québec de retirer son appui au projet d'agrandissement du Port de Québec, Laurentia.

### **3.6 Mémoires déposés par le conseil de quartier**

#### **3.6.1 Mémoire soumis dans le cadre des consultations sur la Stratégie de sécurité routière 2020-2024**

Dans le cadre de ce bref mémoire, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou formule diverses perspectives et recommandations, au profit de la stratégie de sécurité routière 2020-2024 de la Ville de Québec.

De par son mandat, les recommandations émises par le CQVL viseront le quartier Vieux-Limoilou et ses réalités.

De façon générale, le conseil de quartier recommande de :

01. **Renforcer la sécurité piétonne**, au bénéfice des déplacements dans le quartier;
02. **Mettre à niveau les infrastructures piétonnes** sécuritaires déjà existantes, notamment par l'élargissement des trottoirs ou la plantation d'arbres et cela, été comme hiver;

03. **Mettre en place des corridors scolaires**, afin de mieux protéger les écoliers et de les encourager à favoriser les déplacements actifs;
04. **Ajuster et valider les parcours piétons**, notamment à l'entrée et à la sortie des autoroutes;
05. **Renforcer la sécurité à l'entrée et à la sortie des ruelles**, en réponse aux risques de visibilité importants à l'entrée et à la sortie de ces espaces de jeu, de rencontre, de verdissement et de transit;
06. **Enrichir la cohabitation entre les différents moyens de transport**, en les encourageant tous de façon équitable tout en effectuant le rattrapage nécessaire en faveur de certains d'entre eux;
07. **Concevoir de nouveaux aménagements quant aux rues à problème du secteur**, telles la 18e Rue, la 1re Avenue, la 3e Avenue ou la 4e Avenue;
08. **Favoriser une plus grande convivialité des déplacements piétons**, en minimisant l'impact lié à la présence sur le trottoir d'infrastructures urbaines (poteaux électriques, bornes- fontaines, etc.);
09. **Adopter une vision zéro accident**, plutôt que d'uniquement s'en inspirer;
10. **Mettre en place une large campagne de sensibilisation au profit de la sécurité routière**, en déployant un réseau d'ambassadeurs hyperlocaux et citoyens.

### **3.6.2 Avis présenté dans le cadre des consultations sur la Zone d'innovation Littoral Est - site de l'ancien dépôt à neige**

Dans le cadre de cet avis, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou vise à mettre en perspective différentes valeurs et concept qui, selon lui, devraient guider la réalisation du projet de Zone d'innovation Littoral Est. Bien que la Zone d'innovation soit à l'extérieur des limites du Vieux-Limoilou, toute construction et requalification de ces espaces aura un impact sur les citoyens et citoyennes du quartier, la qualité de leur milieu de vie ainsi que leur santé.

De façon générale, le conseil de quartier recommande :

01. **d'assurer une requalification verte du secteur**, dans le respect des plus hauts standards environnementaux;
02. **de profiter de l'opportunité pour tirer vers le haut l'ensemble de la zone industrialo-portuaire qui borde le secteur à l'Est et au Sud**, en lien avec les enjeux relatifs à l'environnement et la qualité de l'air qui leur sont associés.
03. **d'ouvrir le secteur en priorité à des activités « à impact social »** et d'y intégrer par le biais d'Espace d'initiatives et de l'église Saint-Charles de Limoilou un pont citoyen.
04. de dépasser un usage plus industriel pour **faire du secteur un véritable milieu de vie.**

### 3.6.3 Avis présenté dans le cadre des consultations sur la Politique de participation publique de la Ville de Québec

Dans le cadre de cet avis, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou détaille diverses réactions qu'il a eues en lecture des points listés au règlement encadrant la nouvelle Politique de participation publique de la Ville de Québec ([Règlement R.V.Q. 2705](#)).

De façon générale, les suggestions du conseil de quartier du Vieux-Limoilou visent à :

- Mettre de l'avant une approche de participation citoyenne « par défaut » dès le départ des initiatives et projets;
- Bonifier la portée et l'action des conseils de quartier, notamment en donnant un poids moral plus important aux avis qui en émanent, en bonifiant les moyens disponibles permettant d'émettre les avis et réactions, et en assurant que ceux-ci sont sollicités dans le cadre d'un calendrier adéquat leur permettant de bien se documenter en amont des consultations, plutôt qu'au lancement de celles-ci;
- Éviter de dépendre uniquement du bon vouloir des élus et de l'administration publique quant à l'écoute des avis qui émanent tant des recommandations du conseil que du résultat des démarches de participation citoyenne, en offrant un « ultime recours » aux citoyens dans les situations ou cas pouvant le nécessiter.

### 3.6.4 Avis présenté dans le cadre des consultations sur la Vision Hamel-Laurentienne

Dans le cadre de cet avis, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou vise à **réaffirmer l'importance d'une transformation de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain et à saluer l'intégration de ce volet dans la vision proposée.**

Cela dit, **le conseil de quartier estime que la Ville de Québec devrait être plus ambitieuse dans sa vision du boulevard urbain**, en réduisant le nombre de voies proposées, et en donnant plus de longueurs à la portion « boulevard » de l'artère. Si le projet est pensé en fonction d'abord du maintien de la fluidité automobile dans le secteur, plutôt que d'une « fluidité pour tous », ses impacts potentiels quant à la diminution des impacts associés à la circulation automobile dans le secteur (pollution de l'air, pollution sonore) pourraient ainsi être amenés.

Outre cet aspect, le conseil de quartier :

01. **apprécie l'intégration d'un réseau de passerelles cyclo-piétonne** permettant de créer plus de lieux de passage et de contacts entre secteurs;
02. **souhaite que l'aménagement du pont étagé proposé dans la vision soit convivial** au profit des déplacements actifs pour tout âge et situation des citoyennes et citoyens;
03. **espère l'occasion sera saisie pour organiser les déplacements dans Stadacona.**

[Consulter les différents mémoires déposés par le conseil de quartier du Vieux-Limoilou](#)

## 4. COMITÉS EXTERNES

### 4.1 Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles

Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec (CVGMR), anciennement appelé “Comité de vigilance de l’incinérateur de la Ville de Québec” (CVI), a été formé formellement le 7 février 2005 et est maintenu en action en vertu du Règlement sur l’enfouissement et l’incinération des matières résiduelles adopté par le gouvernement du Québec. Après onze ans de travaux et de vigilance, le CVGMR a procédé à une réflexion sur son mode de fonctionnement et son mandat. Il est composé d’un total possible de 20 membres, dont 13 membres votants et 3 à 7 membres non-votants. Il se compose donc de représentants des conseils de quartiers, de représentants des groupes environnementaux et socio-économiques ainsi que des représentants du milieu municipal.

Des membres du conseil de quartier du Vieux-Limoilou ont participé aux réunions du comité, et en ont offert des résumés tant aux administrateurs qu’aux citoyens et citoyennes lors des assemblées du conseil d’administration.

### 4.2 Comité de vigilance des activités portuaires

Rappelons que le Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec (CVAP) a été mis en place conjointement par le gouvernement du Québec et la Ville de Québec au printemps 2013 en relation avec les différents épisodes de poussières en provenance des activités portuaires.

Le CVAP est composé de représentants des citoyens du voisinage, d’un représentant de la Ville de Québec, des élus du conseil municipal – dont la présidente du conseil d’arrondissement de La Cité-Limoilou, d’un représentant de l’administration portuaire, d’un représentant du comité de relation avec la communauté du Port de Québec et de représentants des autorités et des services publics.

Des membres du conseil de quartier du Vieux-Limoilou ont participé aux réunions du comité, et en ont offert des résumés tant aux administrateurs qu’aux citoyens et citoyennes lors des assemblées du conseil d’administration.

### 4.3 Comité de cohabitation Port-Communauté

Le Comité de relations avec la communauté du Port de Québec (CRC) a été mis en place en 2012 afin de constituer un lieu d’échanges privilégié avec la population au sujet des projets et activités de l’Administration portuaire de Québec (APQ). Il permet aux organismes et aux résidents de la communauté de s’informer, donner leur opinion et partager des suggestions.

Les modalités de fonctionnement du CRC ont été révisées en 2015, en collaboration avec ses membres. L'intention de l'APQ était de poursuivre et d'intensifier ses efforts de cohabitation avec les quartiers avoisinants.

#### **4.4 Comité conseil sur l'étude de la qualité de l'air en basse-ville**

La Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale et la Ville de Québec ont conclu une entente de partenariat pour étudier les impacts de la qualité de l'air ambiant sur la santé des résidents des secteurs Limoilou, Vanier et de la Basse-Ville de Québec.

L'étude permettra de répondre aux préoccupations des citoyens des secteurs de Limoilou, Vanier et de la Basse-Ville qui se disent préoccupés par la qualité de l'air ambiant ainsi que la qualité de l'air à l'intérieur des immeubles. Plusieurs facteurs environnementaux tels que la présence d'activités industrielles, le réseau routier et le transport influencent la qualité de vie et la santé des résidents.

#### **4.5 Comité de bon voisinage du Réseau structurant de la Capitale**

Les comités de bon voisinage sont créés pour favoriser un dialogue de proximité avec la population et partager de manière proactive l'ensemble de l'information relative au projet, aux travaux complétés, en cours et à venir. La formation de ces comités a été annoncée en 2019, mais aucune rencontre de ceux-ci n'a eu lieu à ce jour.

#### **4.6 Table de concertation Vélo des conseils de quartier**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou est membre de la table de concertation vélo des conseils de quartier. Cette instance, qui réunit une cinquantaine de délégués issus de 27 quartiers, s'est donné pour mandat de veiller à la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo. Depuis sa création en 2015, elle s'est imposée comme un interlocuteur incontournable pour assurer que le développement du réseau cyclable réponde aux besoins et aux attentes de la population.

#### **4.7 Comité de travail sur la sécurité routière 18e Rue / 4e Avenue**

Comité de travail sur la sécurité routière, créé spécifiquement pour la zone 18e Rue / 4e Avenue, mis en place par la Ville de Québec. Outre un représentant du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, le comité de travail réunit un représentant du conseil de quartier de Lairer, des

citoyennes et citoyens résidant dans le secteur ciblé, et des représentants et représentantes de l'administration municipale.

Ce comité a mené à la mise en place de mesures de sécurisation de la 18e Rue, qui ont été mises en place dans le cadre d'une initiative pilote dès l'été 2020.

#### **4.8 Table citoyenne Littoral Est**

Mise en place par le conseil de quartier de Maizerets et le regroupement « Québec, ville résiliente » face à la volonté politique de développer une Zone d'innovation technologique dans le secteur du Littoral Est et de faire croître les activités portuaires à Québec. La Table citoyenne Littoral Est propose une vision citoyenne basée sur la démocratie participative, l'écologie et l'inclusion sociale.

Aux côtés de plusieurs acteurs et organismes sociaux, citoyens, environnementaux et communautaires, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou s'est joint à la Table citoyenne dans le but de manifester son opposition au projet Laurentia. Cette opposition s'est notamment exprimée par le biais de l'initiative « Bloquons Laurentia » mise de l'avant par les organismes et acteurs de la Table.

Le conseil de quartier a accepté de signer une lettre ouverte rédigée par la Table, « Laurentia - soutenir une vision des années 1970 ou voir naître un projet innovant du 20e siècle? » : <https://www.journaldequebec.com/2020/11/12/laurentia-soutenir-une-vision-des-annees-1970-ou-voir-nait-re-un-projet-innovant-du-21-e-siecle>

#### **4.9 Participation aux consultations sur une Vision d'aménagement pour le secteur de la 1re Avenue du RTSC**

La Ville souhaite élaborer une Vision d'aménagement pour le secteur de la 1re Avenue afin d'accompagner la mise en place des différentes composantes du réseau structurant de transport en commun, dont le tramway. Ce milieu urbain dense et habité offre plusieurs potentiels de développement.

Les citoyens qui habitent, travaillent ou fréquentent le secteur ont été invités à partager leur connaissance du milieu et à donner leur avis sur la qualité des aménagements urbains, des constructions, des déplacements, du stationnement, des commerces, des services offerts, etc.

## 5. PROJETS ET INITIATIVES

### 5.1 Recommandations stratégiques 2020-2025

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a mené, en 2017-2019, de multiples actions de consultation et de réflexion quant à l'évolution et aux enjeux du quartier. Une série de recommandations ont découlé de cette démarche, identifiant des projets, actions ou mesures à mener, entamer ou mettre en place, au bénéfice du quartier, dans un horizon 2020-2025.

Depuis une ou deux décennies, le quartier Vieux-Limoilou connaît une véritable "renaissance" - tant pour ses résidents et résidentes, que dans l'imaginaire collectif. Il va sans dire : pour que cette "renaissance" perdure, il importe d'accompagner celle-ci d'investissements soutenus au profit de son environnement bâti et naturel, autant que dans le développement ou la mise à jour de ses infrastructures de proximité.

Ces actions, et les exercices de vision qui les accompagnent doivent être pensés d'abord et avant tout au profit d'un quartier convivial, humain, créatif, fier et durable.

Les actions et mesures identifiées au fil de l'exercice menées par le conseil de quartier sont regroupées en quatre grandes catégories - liées aux priorités identifiées par les résidents et résidentes du secteur lors d'une large consultation citoyenne menée en décembre 2018 et janvier 2019 :

- **l'environnement et la qualité de l'air;**
- **l'aménagement de l'espace urbain;**
- **la cohabitation des modes de déplacement;**
- **le vivre-ensemble.**

Les actions qui ne touchent pas l'une de ces trois thématiques ont été, pour leur part, regroupées sous une catégorie "Autres".

Dans ce contexte, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a proposé ses *Recommandations stratégiques 2020-2025*.

### 5.2. Projets réconfortants du conseil de quartier pour l'hiver 2020-2021

L'événement familial de la rentrée, Limoilou en famille Desjardins, était de retour pour une 3e édition le dimanche 8 septembre 2019, 10h à 16h, sur la 3e Avenue (entre la 5e et la 8e Rue). C'est plus d'une quarantaine d'activités – ateliers, animations en kiosque, spectacles – qui y attendent les 13 ans et moins – et leurs parents. L'activité a attiré quelque 10 000 personnes.

L'activité a attiré une clientèle du quartier Vieux-Limoilou, et bien au-delà - des participants demeurant dans divers secteurs de l'agglomération de Québec.

### **5.3 Projet de bac à jouets en libre-service au parc Ferland**

Le conseil d'administration du conseil de quartier Vieux-Limoilou a déposé en février 2020 un projet de bac à jouets communautaire au parc Ferland auprès du Service des loisirs de la Ville de Québec, avec la collaboration de la Joujouthèque Basse-Ville.

En raison de la COVID-19, il n'a pas été possible de faire évaluer ce projet, qui a été refusé *ex officio* par le Service des loisirs de la Ville de Québec en 2020. Le projet n'a pas pu être soumis à nouveau en 2021, faute d'organisme acceptant de se faire porteur du projet en lieu et place du conseil de quartier du Vieux-Limoilou.

Le financement pour le projet obtenu de la part de la Caisse Desjardins de Limoilou a, pour sa part, été remboursé.

### **5.4 Projet de distribution de plantes et d'arbustes**

Le conseil d'administration du conseil de quartier Vieux-Limoilou devait présenter en mai 2020 une initiative de distribution de plantes et d'arbustes. Cette initiative, en raison de la pandémie de COVID-19, a été reportée à mai 2021, avec l'accord des partenaires financiers qui avaient confirmé leur soutien en 2020, c'est-à-dire la Caisse Desjardins de Limoilou et le Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec (budget d'initiatives des conseils de quartier).

### **5.5 Demande de classification de l'église Saint-Charles de Limoilou**

Appuyé par le député de Jean-Lesage, Sol Zanetti, le comité de sauvegarde de l'Église Saint-Charles, constitué du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, de la Société historique de Limoilou et d'Espaces d'initiatives, a déposé une demande de classification de l'église Saint-Charles de Limoilou auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Rappelons que l'église Saint-Charles de Limoilou ne jouit d'aucune protection légale et nous estimons qu'il importe de lui offrir cette protection - par le biais d'une classification. De cette façon, le quartier pourra être assuré que cet ensemble architectural exceptionnel, élément central du paysage du Vieux-Limoilou, sera conservé, protégé et mis en valeur.

### **5.6 Projet présenté dans le cadre de la Stratégie de sécurité routière**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a déposé en novembre 2020 un projet dans le cadre de la Stratégie de sécurité routière de la Ville de Québec concernant les ruelles du Vieux-Limoilou.

Dans le cadre de ce projet, en collaboration avec Accès transports viables, le conseil de quartier souhaite mettre en oeuvre une démarche citoyenne qui viserait à :

- Amorcer un dialogue avec la population riveraine des ruelles afin de mieux comprendre les usages propres à chaque ruelle (usages vécus et usages désirés) tout en faisant prendre conscience aux usagers des différents enjeux et problématiques liées à la sécurité routière sur ces artères;
- Identifier et mettre en oeuvre des interventions adaptées à chaque catégorie de ruelles qui sera identifiée et mener des campagnes de sécurités routières adaptées à ces réalités dans chacun de ses milieux.

Le projet permettrait ainsi de réaliser un dialogue citoyen autour de la sécurité routière dans les ruelles (faire prendre conscience des enjeux), d'identifier les usages actuels de chacune des ruelles du Vieux-Limoilou, de définir les enjeux de sécurité routière vécus par les résidents et propres aux ruelles, de percevoir les usages souhaités par les résidents de chaque ruelle, de caractériser les ruelles afin de définir des actions appropriées à poser pour des actions en sécurité routière (campagnes et mesures d'intervention et de sensibilisation adaptées aux réalités) et enfin mobiliser les résident.e.s autour de l'enjeu de la sécurité routière et en connexion avec l'espace public.

Cette démarche s'inscrit en continuité avec la Politique de verdissement des ruelles de la Ville de Québec.

## **5.7 Couverture médicale de première ligne dans le Vieux-Limoilou**

Dans la foulée de la fermeture annoncée du GMF Le Synase, le 23 décembre 2020, les conseils de quartier du Vieux-Limoilou, de Lairet et de Maizerets ont fait parvenir une lettre au ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, afin de faire connaître leurs inquiétudes et préoccupations quant à l'offre de services de santé de proximité dans le secteur Limoilou.

Lire la lettre dans son intégralité :

<http://monlimoilou.com/2020/lettre-au-ministre-sante-services-sociaux-manque-services-sante-proximite-dans-limoilou/>

**CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-LIMOILOU**  
**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF**  
**NET DE L'EXERCICE TERMINÉ (non vérifiés)**  
**LE 31 DÉCEMBRE 2020**

	2020	2019
<b><u>Produits</u></b>		
Ville de Québec - Fonctionnement	1 100\$	1 900\$
Subvention Desjardins - Projet verdissement	2 000\$	
Subvention Desjardins - Projet réconforts	3 750\$	
Subvention SDC 3 <sup>e</sup> Avenue - Projet réconforts (*500\$ encaissé en 2021)	--	
Ristourne Desjardins	2.32\$	
Ville de Québec - Projet Journées de la participation citoyenne	--	2 000\$
Subventions Desjardins - Limoilou en famille	--	10 000\$
<b>TOTAL</b>	<b>6 852.32\$</b>	<b>13 900\$</b>
<b><u>Charges</u></b>		
Fonctionnement	1 966.90\$ <sup>1</sup>	1 634.13\$
• Exemple : secrétaire de service	595\$	675\$
• Exemple : frais bancaires	82.65\$	74.34\$
• Exemple : autres (publicité, matériel)	333.43\$	884.82\$
<b>BILAN Fonctionnement</b>	<b>(866.90)</b>	265.87\$

<sup>1</sup> Note au lecteur : tous les chèques de cette charge n'ont pas été encaissés (489\$). Le lecteur doit donc lire 1 477.90\$

Projet – Réconforts (Lutins et bande dessinée)	<b>3 829.60\$</b>	
Projet – Verdissement (reporté en 2021)	--	
Projet - Journées de la Participation citoyenne	--	<b>5 262.91\$</b>
Projet - Limoilou en famille	--	<b>13 402.79\$</b>
<hr/>		
BILAN Projet reconforts (sans compter le 500\$ encaissé en 2021)	<b>(79.60)</b>	

<b>TOTAL</b>	<b>5 796.50\$</b>	<b>20 299.83 \$</b>
--------------	-------------------	---------------------

<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b>1 055.82\$</b>	<b>(6 399.83)</b>
<b>Actif net non affecté au début de l'exercice</b>	<b>1 008.83\$</b>	<b>7 408.69\$</b>
<b>Actif net non affecté à la fin de l'exercice</b> (inclus 2 000\$ de projet de verdissement reporté en 2021)	<b>2 763.90\$</b>	<b>1 008.83\$</b>
<b>Total au livre (incluant la part sociale de 5\$)</b>	<b>2 768.90\$</b>	<b>1 013.83\$</b>